



Fête de l'école réussie sous le soleil (lire page 7)



> P5
Spectacle musical
des classes élémentaires



> P7
ASVHG foot avec l'équipe
féminine



> P10-11
Conseils municipaux



Alors que j'écris ces lignes, les vacances scolaires viennent de commencer, l'été est déjà bien entamé, et certains de vous sont déjà partis en vacances. Ils trouveront le VED à leur retour.

Comme vous le savez sans doute, nous avons décidé après une concertation très rapide avec les enseignants et les parents délégués, de reconduire la semaine de 4 jours et demi pour l'année scolaire 2017/2018. En réalité l'autorisation nous est donnée pour trois ans, mais une grande incertitude règne quant à la pérennité des aides de l'Etat pour l'ensemble de cette période. Il semble toutefois acquis que cette aide sera reconduite pour la prochaine année scolaire, nous aviserons ensuite.

Le comité de pilotage de TAP qui s'est réuni à la fin du mois de juin semblait très satisfait des activités proposées et de l'organisation mise en place. Nous continuerons sur la même ligne pour le mieux-être des enfants.

Christophe Bouffort a quitté la direction de notre école élémentaire pour faire valoir ses droits à la retraite. Il exerçait à Vignoc depuis 1985, et avait pris la direction de cette même école en 2003 au départ de Jean-Pierre Georcelin. Un pot de l'amitié a rassemblé le 3 juillet dernier les enfants, parents, enseignants et élus pour le remercier et lui souhaiter une bonne retraite.

Nous avons eu un cru exceptionnel pour le moules-frites et le feu d'artifice du 8 juillet dernier. La qualité de l'organisation associée au savoir-faire et au professionnalisme des bénévoles a permis de connaître une réussite extraordinaire. Il est vrai que le beau temps avait rajouté de la bonne humeur à la fête.

La salle polyvalente va, comme chacun sait car nous l'avons déjà évoqué dans ce VED, être l'objet d'une rénovation énergétique (système de chauffage, isolation) et nous en profiterons pour refaire le plancher et la scène.

Elle sera donc indisponible pendant la période des travaux qui s'étalera de novembre prochain à avril 2018.

Je vous souhaite un bel été, et vous donne rendez-vous à la rentrée, le 2 septembre prochain, pour le forum des associations.

Jean LE GALL
Maire de Vignoc



Samedi 2 septembre :
Forum
des associations
de 9h à 13h



Gilbert Denais prend sa retraite

Depuis le 1^{er} juillet, Gilbert Denais est officiellement en retraite. Le garage du Tertre a donc fermé ses portes.

Gilbert a fait un CAP de fraiseur avant de travailler chez Chotard froid. En 1980, il fait un stage de mécanique à Loudéac en accéléré pour travailler au Tertre, dans le garage de son père, dont il prendra la relève en 1985. A une époque, pendant son temps libre, il fait le mécano sur les kartings pour une équipe de copains.

Discret, Gilbert participe néanmoins très activement à la vie de notre commune depuis toujours : il est tombé dans la marmite du Comité des Fêtes. Pour celui-ci, il n'hésite pas à fermer son garage quelques jours pour donner un coup de main. Il fait ainsi partie de ceux qui ont mis en place la grande manifestation du 14 juillet à Vignoc.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite bien méritée. Elle semble déjà bien occupée !



Travaux

> Allée de la Villouyère



La commune aménage une allée piétonne allée de la Villouyère, pour la sécurité des enfants et des plus grands. Les travaux, dont la fin est prévue courant juillet, sont réalisés par le Val d'Ille- Aubigné.

Travaux

> Filet de tennis



Un nouveau filet de tennis a été installé. Certains Vignocois aiment taper la balle et il est désagréable de jouer avec un filet détendu ou cassé. Le filet ne doit pas être une balançoire, merci de respecter ce lieu.

> Terrain de pétanque



Après un grand succès du club de pétanque de Vignoc, la commune a décidé de créer deux nouveaux terrains de pétanque au parc de loisirs. Des bancs seront installés par la suite. Les travaux sont réalisés par le Val d'Ille- Aubigné.

L'association se réunit tous les mercredis à 14h30.

Pour tous renseignements, contacter le président : Charles Ysope Tél : 02.99.69.85.64

FORUM DES ASSOCIATIONS

9h-13h

Samedi 2 septembre

Salle Polyvalente



A l'issue de ce forum, vous êtes cordialement invités au pot de l'amitié qui aura lieu autour du four à pain. A cette occasion, vous pourrez apporter une pizza, une tarte ou un pain à cuire dans le four.

Bibliothèque

Cet été, l'équipe de la bibliothèque se mobilise pour vous préparer une belle rentrée !

De nouvelles commandes de livres ont été passées. Nous nous efforçons de couvrir ces ouvrages au plus vite et vous les retrouverez prochainement sur l'étagère « Nouveautés 2017 » de la bibliothèque.

Nous sommes tous dans les starting-blocks pour la préparation du concours de lecture qui reviendra en décembre pour sa troisième édition. De nouveaux livres seront proposés aux jeunes lecteurs, qu'ils soient voraces ou dilettantes, il y en aura pour tous les goûts.

La mini-ludothèque sera de nouveau ouverte après la pause estivale. Nous aurons eu le temps de l'étoffer un peu pour vous faire découvrir de nouveaux jeux.

La sélection « Coup de Cœur du Val d'Ille – Aubigné » vous attendra dès le mois de septembre. Nous vous garantissons que le comité de sélection a bien travaillé : il y aura de très beaux romans.

En attendant, nous vous souhaitons à tous un très bel été et n'oubliez pas de mettre quelques livres dans vos valises ou sur votre table de chevet !

“Un p'tit conseil de lecture”

Mala Vida de Marc Fernandez aux éditions Préludes. Partez à la découverte d'un pan méconnu de l'histoire espagnole en compagnie de Diego Martin, un journaliste de radio spécialisé dans les affaires criminelles.



Copyright Préludes, 2015

Associé à un juge, une avocate et une détective privée, il se retrouve au cœur d'une enquête qui risque fort de le dépasser... Un roman noir, une écriture fluide, le soleil de Madrid ou de Barcelone, des réunions tardives autour de tapas à la Casa Pepe... autant d'ingrédients qui nous empêchent de fermer ce livre avant de l'avoir entièrement dévoré !

Ecole élémentaire Christophe prend sa retraite













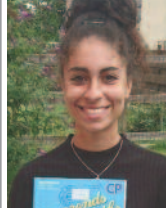
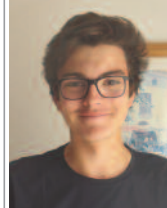

Le soir du lundi 3 juillet, Christophe Bouffort a eu la grande surprise de voir débarquer à l'école élémentaire ses collègues, ses « petits » et « grands » élèves et leurs parents, des élus et son inspectrice pour fêter son départ en retraite. Les élèves et enseignants de l'école se sont mobilisés pour lui préparer des surprises : abécédaire, quizz sur le manuel de lecture Ratus, puzzle géant, chansons et autres. Cela a été une soirée riche en émotions.

Christophe est arrivé à l'école élémentaire en septembre 1985 et a pris en charge la classe de CP. Il a d'abord enseigné dans la petite classe CP du vieux bâtiment.

Après la construction de l'école maternelle, il s'est installé avec ses élèves dans la salle vacante, grande et confortable, de cette nouvelle école. La création d'une 3e classe en maternelle, en 1988, l'a contraint à réintégrer le vieux bâtiment de l'école élémentaire. Très lié aux enseignantes de maternelle, il se lance avec l'une d'entre elles dans un travail de peinture à la manière de Pollock qui laissera des traces sur les murs et les robes des petites filles... et dans les mémoires.

En 2001, il déménage encore mais pour aller dans la nouvelle école élémentaire toute neuve. Il prend la direction de l'école élémentaire en 2003, suite au départ en retraite de M. Georcelin.

Durant ces 32 années passées à l'école de Vignoc, il a mis en place, entre autres, le

1985	1996	2002	2010	2017
				
				
				
<i>"Il jouait toujours avec les enfants après la classe"</i> Gaël	<i>"Il a apporté un squelette dans la classe"</i> Alexandra	<i>"Noémie se souvient de Ratus et des des étiquettes que sa mère rangeait dans des boîtes"</i> Noémie	<i>"Il nous faisait croire qu'il y avait un fantôme derrière le rideau"</i> Erwan	<i>"Il est rigolo, il dessine la tête à toto au tableau"</i> Margaux

Petit vignocois, le voyage à Jersey et la journée Rugby. On se souvient de lui avec sa guitare ou devant la machine de Barbe à papa à la fête de l'école. Nous lui souhaitons maintenant de profi-

ter pleinement et longtemps de sa retraite pendant laquelle il va pouvoir lire, écrire, cuisiner, courir et jouer au ping-pong... si son dos le lui permet.

Ecole maternelle



Les classes de Brigitte Tanguy et Françoise Denoual se sont rendues aux jardins de Brocéliande le 23 mai 2017.

La classe de Brigitte est allée à la boulangerie de Vignoc assister à la fabrication du pain.



Ecole élémentaire



Atelier théâtre de Marine

LA GUERRE DES GUILDES

"En ce temps-là, la bataille faisait rage dans la cité fortifiée de Vignococo. Deux clans de malfrats s'y affrontaient jour et nuit. Les Etourneaux, une confrérie de forbans, voleurs et assassins, régnaient sur la ville depuis plus de dix ans. Mais la Guilde rouge, principalement constituée d'anciens pirates, avait récemment jeté l'ancre dans la bourgade et constituait une concurrence de taille..."

Après un an d'explorations, les CM1-CM2 de l'atelier Théâtre des mardis soirs de Vignoc ont eu la grande joie de présenter leur spectacle, "La Guerre des Guildes". Ce

vendredi 30 juin, leurs familles et leurs amis sont venus dans le préfabriqué de l'école élémentaire, où a eu lieu le travail de l'année.

Nous espérons que ce spectacle aura réjoui autant les spectateurs que les comédiens. Ces derniers ont tous été d'une motivation et d'un courage admirables. Merci donc à eux pour leur enthousiasme, leurs idées, leur humour et leur tendresse...Et merci aux parents pour leur confiance.

Les ateliers Théâtre reprennent à la rentrée 2017. Ils auront lieu à nouveau les mardis soirs de 16h30 à 18h30 et restent ouverts aux 10-12 ans, enfants de CM1-CM2.

Pour les jeunes collégiens qui souhaiteraient poursuivre le théâtre l'année prochaine, un planning de stages, à raison d'un samedi par mois est en création (avec un engagement à l'année).

Intéressés, faites-le savoir!

Bon été à tous et à bientôt.

Marine 06 07 97 35 04 et marine.bucher.baz@gmail.com



Manifestations :

23 mai : spectacle musical avec les enfants des 5 classes et l'aide de 2 étudiants du CFMI qui ont donné des cours toute l'année dans 4 classes.

23 juin : expo des travaux des élèves et présentation de nos films d'animation (projet cinéma).



Sorties :

CM1 et CM2 : voyage à Jersey le 18 mai.

Toutes les classes : tournoi de rugby à Melesse le 1er juin.

CP : les Jardins de Brocéliande à Bréal/Montfort le 8 juin.

CE1 et CE2 : Maison du canal à Dinan, animations autour de la mare et du ruisseau le 16 juin.

Economiser l'eau au jardin

Les ressources en eau sont inférieures aux normales saisonnières dans trois des quatre départements bretons (Côtes d'Armor, Ille-et-Vilaine et Morbihan). Des arrêtés préfectoraux ont été pris pour restreindre certains usages comme l'arrosage des pelouses, le nettoyage des façades, toits et voitures. Chacun sait à quel point l'eau douce est une denrée rare ; voici quelques conseils pour économiser l'eau au jardin.

Des pratiques anti-gaspillage

- Un sol qui retient l'eau. La faculté à garder l'eau est due à l'humus présent dans le sol. Un sol sableux, par exemple, laisse filer l'eau en profondeur ; elle devient alors inaccessible pour les cultures. Pour pallier le manque d'humus, effectuez des apports réguliers de compost ou de fumier à la surface de votre sol.

- Un paillage qui évite l'évaporation. Outre sa capacité à limiter la pousse des herbes indésirables, le paillis va protéger le sol des rayons du soleil et limiter ainsi l'évaporation naturelle de l'eau et préserver l'humidité présente.

- Un bon binage vaut deux arrosages ! Le binage est un complément efficace de la pratique du paillage. Binez vos parcelles cultivées le lendemain ou le surlendemain d'une averse (ou d'un arrosage conséquent) afin de préserver l'humidité accumulée.

Arroser au bon moment

- Arroser en plein milieu de l'après-midi est une pure folie, l'évaporation est alors à son maximum. L'arrosage doit se faire le matin ou le soir, le plus tardivement possible.

- L'arrosage manuel permet de ne mouiller que les plantes qui ont besoin d'eau et de décider de la quantité à appliquer. Dirigez l'arroseur vers les racines et non les feuilles, les fleurs ou les tiges. À noter que l'arrosage par système de goutte-à-goutte est plus économe que celui par aspersion, lui-même plus efficace que l'arrosage par inondation.

La récupération des eaux de pluie

Dernier élément pour réduire la consommation d'eau potable, la récupération d'eau de pluie. Un système de collecte et de stockage de l'eau pluviale dans une citerne fournit une eau gratuite pour le jardin. Ce système peut être un simple tonneau sous une descente de gouttière, ou être une installation plus élaborée, avec citerne, pompe et réseau dédié.

Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – info@mce-info.org – www.jardinaunaturel.org

Les Escales curieuses

Les Escales au Val d'Ille organisées par l'association ART CAMPO deviennent Les Escales Curieuses : spectacles, détente, sport et jeux au bord de l'eau

Dimanche 3 septembre, Feins (Domaine de Boulet)

Les marmots à la plage

Les enfants sont à l'honneur pour profiter du dernier jour des vacances : plage, spectacles, navigation, installation interactive et boum les pieds dans l'eau !

Dimanche 10 septembre, Melesse (Ecluse Bouessay)

Le plein des sens

Détendez-vous et éveillez vos sens avec une thalasso en plein air, une balade sonore, un concert sur l'eau ou encore une initiation au paddle zen... Une parenthèse hors du temps.

Dimanche 17 septembre, Guipel (La Plouisière)

A vos radeaux !

Au programme de cette journée festive : spectacles, fanfare déjantée et grande course de radeaux !

(Inscription des équipes : contact@escalescurieuses.fr ou 06 88 40 24 28)

Réservez dès le 6 juillet sur www.escalescurieuses.fr

Don du sang

La prochaine collecte de sang aura lieu le mercredi 13 septembre à La Mézière.

> TCHAO DOUDOUS

L'espace jeu prépare la rentrée

L'association de l'espace jeu Tchao doudous, en partenariat avec le ripame, propose des matinées d'espace jeux les mardis et jeudis matins de 9h15 à 11h30.

L'animatrice du ripame, Adeline Marquet, est présente les mardis matins, hors vacances scolaires.

Pour rappel, l'espace jeu est un lieu d'éveil, de détente, de découvertes, ouvert aux enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte référent (assistant maternel, garde à domicile, parent, grand-parent ...). Il respecte les engagements de la charte de qualité, élaboré par le Département et la Caf. Cet espace jeu est ouvert à tous. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

Pour l'association : Mireille Braure au 06.22.93.14.40 ou mimie.braure@yahoo.fr, Eloise Fournier au 06.84.15.09.21.

Le RIPAME change d'adresse...

Depuis début Juin, le RIPAME a emménagé avenue du Phare du Grand Jardin (zone de Cap Malo) 35520 Melesse.

Le ripame est joignable tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (à l'exception du jeudi après-midi).

Tel : 02.23.22.21.87 / mail : ripame@valdille-aubigne.fr

associations

> APEMA

Fête de l'école

Cette année, la fête de l'école s'est déroulée sous un beau soleil, c'est le rendez-vous pour passer un moment convivial et s'amuser en famille.

Poney, tir à l'arc, maquillage, glissade sur bouée, sculptrice sur ballons, jeux en bois, sans oublier la traditionnelle pêche à la ligne : des jeux variés pour petits et grands qui ont connu un franc succès.

Et quelle joie pour les enfants de faire usage des pistolets à eau gagnés lors des jeux !

Sous un air de fête, nos papilles ont été émoussillées par de délicieuses odeurs de paëlla, crêpes, pop-corn: un vrai festival de saveurs!

Un grand merci à la municipalité, aux enseignants, aux intervenants ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette fête et ce, pour le bonheur des enfants.

Un clin d'œil à Christophe Bouffort pour

toutes ces années de bonne collaboration avec l'APEMA. Merci à lui pour tous ces souvenirs partagés. Nous lui souhaitons une excellente retraite, passionnante et pleine de bonheur!

Afin de vous exposer le bilan de l'année passée et les projets pour celle à venir, nous vous donnons rendez-vous le vendredi 29 septembre 2017 à 20h30 pour l'A.G ainsi que pour vous offrir le pot des bénévoles.

Petit rappel : vous avez la possibilité de faire vos achats scolaires à Top office de Cap Malo La Mézière avec une remise de 15% (voir flyer distribué dans les cahiers de liaison des enfants), 5% de la valeur de vos achats seront reversés à l'association.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances à tous.

L'équipe de l'APEMA

apema.vignoc@hotmail.fr



> ALLEGRO

Fête de l'école

Allegro, école de musique associative et intercommunale, propose plus de 20 instruments sur une dizaine de communes du territoire Val d'Ille-Aubigné.

Avec des formules variées tant dans la durée des cours que dans les méthodes d'apprentissage, il y en a pour tous les goûts !

Les inscriptions se font sur rendez-vous ou en renvoyant un formulaire disponible sur notre site web : école-allegro.fr

N'hésitez pas à le visiter et à nous contacter ! Inscriptions jusqu'au 9 septembre 2017

> ARTS ET CULTURE

Les ateliers



Vernissage de l'exposition de l'atelier Arts plastiques le 24 juin à la bibliothèque

L'Espace Arts et Culture vous propose différents ateliers pour la rentrée 2017 :

- art floral (pour adultes et enfants),
- scrapbooking (pour adultes et enfants),
- arts plastiques (pour enfants et adolescents),
- chorale (pour adultes),
- café-tricot (pour adultes).

Les inscriptions se feront au Forum des associations le 2 septembre.

Réservez votre soirée du 20 octobre pour "Histoires et Châtaignes"



> ASVHG

Foot

Le groupement de Saint-Malo vainqueur du premier tournoi féminin U14 de l'ASVHG

Depuis plus de deux mois, l'équipe dirigeante de l'ASVHG travaillait à la préparation de son premier tournoi féminin de l'histoire du club. Elian Réhault, Pierrick Jan, Ludovic Favre et Bertrand Perrouault, ces 2 derniers étant responsables de la structure féminine, auront réussi cette première. Avec une organisation permettant aux dix équipes engagées de faire 8 matchs chacune, une formule soccer privilégiant le jeu offensif et des lots de qualité pour toutes les équipes, les participants auront pris plaisir dans cette journée foot. La finale aura été de qualité. Les adolescentes du groupement de Saint-Malo ont remporté le trophée face à l'entente Marcillé-Bazouges après la séance de tirs au but. Les jeunes pousses de l'ASVHG auront défendu leurs couleurs avec beaucoup de motivation. L'engagement a donc été pris avec toutes les équipes pour se



retrouver l'année prochaine.

Une belle aventure

Le groupe des 11 filles, les dirigeants et les familles, soit une trentaine de personnes, sont rentrés de Guerlédan. Ce tournoi international des 10 et 11 juin est le plus grand tournoi U13 en France avec 176 équipes dont 49 équipes féminines. Les filles ont disputé 9 matchs avec 1 victoire, 4 nuls et 4 défaites, se positionnant ainsi 39ème sur 49. Pour une première, le bilan est très positif. Les souvenirs de ce week-end sont très nombreux avec de belles rencontres face au FC Nantes, l'EA Guingamp, le Rezekness FC (équipe de Lettonie), une photo commune avec l'équipe du PSG le samedi (gagnante du tournoi le

dimanche), la rencontre et l'échange avec Stéphane Guivarc'h (champion du monde 1998) et la soirée festive avec les familles le samedi soir.

Sincères remerciements aux sponsors (Auto-moto école Jérôme Gallais / Garage Champalaune de Guipel / Start people agence d'emploi / Go sport pour la fabrication des coupe-vents) qui ont aidé à la réussite de cette première.

Si vous souhaitez vous essayer au football féminin, n'hésitez pas à contacter les dirigeants des féminines de l'ASVHG (Ludovic Fabre au 06 58 36 78 69 ou Bertrand Perrouault au 06 08 74 32 32)

ASVHG : <http://www.asvhg-foot.com>

> ASVHG

Courses Cyclistes



L'Avenir sportif de Vignoc Hédé Guipel cyclo a organisé, le samedi 27 Juin, sur le circuit des Onze écluses à la Magdeleine, une journée cycliste avec quatre épreuves au programme.

À 10 h, le départ a été donné aux 16 coureurs des D3 et D4 et deux minutes plus tard aux 35 participants de la D5. Assez rapidement l'ensemble des coureurs s'est retrouvé dans le même peloton.

Cent vingt-cinq coureurs de D1 et D2 et D3 et D4 étaient inscrits pour les courses de l'après-midi. Le matin, vers l'étang de Bazouges-sous-Hédé, comme l'après-midi, au chemin des Roquets, Elian Réhault a accompagné une centaine de randonneurs pour un parcours de 9 km ou un circuit de 18 km.

> VIGNOC GYM DANSE

Le gala de danse a ravi les spectateurs

En juin dernier, les 150 danseurs ont donné deux représentations de leur spectacle devant une salle comble malgré la chaleur. Les danseurs, des classes éveil aux plus expérimentés, se sont relayés sur la scène habillés de superbes costumes pour présenter au public des chorégraphies de qualité. Le gala, mis en scène par les professeurs, Nathalie, Magali et Hon, avait pour thème la « Musique ». Les spectateurs se sont laissés porter par la musique de différents styles : des classiques de la variété française à la musique contemporaine en passant par le disco. Ce spectacle est une nouvelle fois l'aboutissement d'une année de travail pour les danseuses et danseurs qui sont ravis de s'exprimer sur scène. L'association Vignoc Gym Danse remercie les danseurs, les professeurs, les spectateurs, la mairie et surtout les bénévoles pour nous avoir aidé à organiser ce week-end. Le prochain gala se tiendra le week-end du 16 et 17 juin 2018.

Les futures inscriptions auront lieu le 2 septembre lors du Forum des associations.



> VIGNOC YOGA & BIEN-ETRE

N'oubliez pas...

La rentrée se fera le lundi 18 septembre. Les inscriptions se feront au Forum le samedi 2 septembre.

> ASVHG

Basket



A Hédé, ce samedi 10 juin 2017 s'est déroulée la fête du club inter-catégorie organisée par l'ASVHG Basket. Toute la journée, les joueurs et leurs familles ont pu participer aux différents ateliers basket proposés par le club.

Petits et grands ont pu ainsi s'affronter dans un esprit sportif et convivial. Tout avait été prévu pour passer une bonne journée autour de la buvette et des stands de restauration. Cette journée s'est conclue autour d'un apéritif et d'un repas en toute simplicité.

Merci à tous : joueurs, familles, bénévoles et membres du club pour avoir fait de cette journée une très belle conclusion à cette saison.

> OSVIDH

Programme de l'été

Programme de l'été 2017 pour les garçons et les filles nés entre 2001 et 2007

28/08 Rollers/Base Ball

29/08 Course d'orientation/Tir à l'arc

30/08 Koh Lanta

31/08 VTT

1/09 Tennis

Pour tous renseignements: www.osvidh.fr

Tél: 06.76.06.91.44

06.82.18.04.67

Mail: Yannick.bitauld@osvidh.fr

contact@osvidh.fr

Conseil municipal

Conseil du 6 avril 2017

Résumé

Il est donné oralement certaines indications sur les futurs acquéreurs des lots 2-17, 3-2, 2-12, informations contenues dans le cahier des charges.

BATIMENTS COMMUNAUX SALLE POLYVALENTE RENOVATION ENERGETIQUE

Dans le prolongement des échanges entre la commission « Bâtiments » et le cabinet « Atelier Parallèle » architecte, un avant-projet est présenté au Conseil Municipal.

Il est rappelé les objectifs de cette rénovation :

- remplacement des menuiseries ,
- doublage de l'isolation intérieur,
- homogénéisation de l'isolation en rampants ,
- pose de châssis ,
- remplacement du type de chauffage ,
- isolation phonique des sanitaires,
- réfection entière du sol (parquet et carrelage) ,
- réalisation d'une nouvelle scène,
- modification de l'éclairage...etc

Voir tableau ci-dessous

URBANISME ZAC VALLON DES FRESCHES – CAHIER DES CHARGES LOTS 2- 17, 3-2, 2-12

Conformément à l'article L.311-6 du code de l'urbanisme, toutes cessions de terrain incluses dans le périmètre d'une zone d'aménagement concertée font l'objet d'un cahier des charges. Celui-ci indique le nombre de m2 de surface hors œuvre nette dont la construction est autorisée sur la parcelle cédée ; il fixe les prescriptions techniques, urbanistiques et architecturales.

URBANISME QUARTIER DU CHENE AUGUE TRANSFORMATION D'ESPACES VERTS EN TERRAINS A BATIR

La commune est propriétaire de parcelles (espaces verts, parking, terrain cédé par le Groupe Launay lors de la ZAC du Chêne Augué).

Certains de ces espaces ne sont pas ou peu utilisés. Dans le cadre de la loi ALUR, la densification est un axe majeur dans la politique d'urbanisme. Dans cet objectif, la commission «urbanisme» vous propose d'urbaniser ses espaces en terrains à lotir et de créer des stationnements supplémentaires. Cette proposition permettrait d'avoir des ressources financières nouvelles et d'amoinrir la charge d'entretien de ses espaces.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la localisation des lots à construire et le déclassement des délaissés de terrains.

URBANISME DEPARTEMENT APPEL A PROJET REVITALISATION DE CENTRES BOURGS

Jean Le Gall, Maire, rappelle au Conseil Municipal que la commune a fait l'objet, à l'initiative de la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné, d'une analyse de son potentiel en renouvellement urbain par le biais d'un programme d'action foncière.

ESTIMATION						
Nature des dépenses	Montant			Ressources		Montant
	HT	TVA	TTC			
adiv	756	151,2	907	Aide parlementaire	Députée	-
Maîtrise d'oeuvre	17 850	4400	22 250	TEPCV	Val d'ille	43 966
Travaux	277 350	55470	332 820	DETR	Etat	-
Mission SPS			700	Fonds de concours	Val d'ille	35 000
Total Général	295956	60021,2	356 677	sous total		79 966
				FCTVA		58 509
				Total général		138 475
				Besoin de financement		218 202
				Estimatif		

Conseil municipal

re, réalisé entre 2015 et 2016 par l'AUDIAR.

Le secteur de l'allée des Camélias a ainsi été identifié comme un secteur stratégique présentant un potentiel foncier intéressant, mutable à court terme. En effet, avec la création des 11 logements locatifs sociaux par le bailleur Néotoa, il se dessine un aménagement de ce secteur. Par ailleurs, une convention opérationnelle a été signée avec l'EPF, l'un des biens identifiés est en cours de négociation et un autre a été acquis. La rénovation de ce secteur va permettre d'une part de densifier et de limiter la consommation de foncier agricole, et d'autre part de réaliser une liaison de qualité entre la place de l'Eglise et la ZAC « Vallon des Fresches ». Dans le cadre de ce projet, il s'agit de pouvoir développer une offre de logements bien situés, en répondant aux attentes des ménages tout en s'assurant d'une gestion économe de ce foncier stratégique.

L'aide apportée financera l'acquisition de foncier bâti ou non bâti, des travaux ou des opérations de démolition en vue d'une reconstruction. Dans le portage foncier, afin d'assurer une complémentarité aux actions menées par l'EPF, l'aide départementale pourra être attribuée à l'EPF, à la demande de la collectivité, et venir en déduction du prix de revient final.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite auprès du Département une aide financière pour le projet de la commune de Vignoc sur le secteur de l'allée des camélias.

FINANCES VOTE DES TAUX D'IMPOSITION EXERCICE 2017

Suite à la communication des bases d'imposition par les services fiscaux, il convient de fixer les taux applicables en 2017 pour les impôts directs locaux.

Il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'exercice 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux d'imposi-

tion 2017 identiques à ceux de 2016 à savoir :

- Taxe d'habitation 15,40 %,
- Taxe foncière bâtie 18,68 %,
- Taxe foncière non bâtie 47,27 %

FINANCES BUDGET PRINCIPAL PRIMITIF 2017

Voir tableaux ci-dessous

FINANCES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Consulter tableau en mairie

FINANCES INDEMNITES MAIRE ET ADJOINTS

Le décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 prévoit des évolutions de grille indiciaire impliquant un changement de l'indice brut terminal de la fonction publique. Le calcul des indemnités des élus fait référence à cet indice terminal. Ce dernier évoluera pour être porté à 1027 indice brut et 830 indice majoré au 1er janvier 2018. Or les délibérations prises le 10 avril 2014 pour les indemnités Maire, Adjoint, Conseiller Délégué font réfé-

rence à l'indice terminal 1015, une nouvelle délibération est nécessaire. Il est recommandé de viser seulement « l'indice brut terminal de la fonction publique » pour éviter d'avoir à délibérer à nouveau en cours de mandat.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue au Maire, aux Adjoint Délégués, au Conseiller Délégué, les indemnités suivantes :

FONCTION	TAUX EN %*
Maire	35%
1er Adjoint	13,3%
2ème Adjoint	13,3%
3ème Adjoint	13,3%
4ème Adjoint	13,3%
Conseiller délégué	6%

* TAUX EN % DE L'INDICE BRUT TERMINAL DE REFERENCE DE LA FONCTION PUBLIQUE

CULTURE BIBLIOTHEQUE

Afin d'offrir plus de variétés de lecture aux adhérents de la bibliothèque municipale, il est proposé de conventionner avec la commune de Saint Germain sur Ille. La convention a pour but de formaliser les modalités d'échanges des ouvrages entre les deux communes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la convention d'échanges d'ouvrages entre la commune de Vignoc et la commune de St Germain sur Ille.

CULTURE REGLEMENT INTERIEUR DE LA LUDO THEQUE

Une ludothèque est un équipement culturel associatif ou public mettant à la disposition de ses membres des jouets, des jeux de société et des espaces de jeu. Elle est rattachée à la bibliothèque.

Ce service est proposé à la bibliothèque communale. Des jeux de sociétés ont été acquis par la commune et une animation sur ce thème a été proposée aux familles. Un bon accueil a été recueilli.

Pour proposer ce service et pour le bon fonctionnement de la ludothèque, l'agent d'animation de la bibliothèque a rédigé un règlement intérieur.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le règlement intérieur.

Budget primitif 2017			
Code	Libellé	Budget Primitif	
RECETTES FONCTIONNEMENT			
003	ATTENUATION DE CHARGES	5 700	
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET IMMOBILITÉS	128 634	
72	IMPÔTS ET TAXES	747 632	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	314 843	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	21 876	
76	PRODUITS FINANCIERS	0	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	30 643	
TOTAL		1 248 288	

BUDGET PRIMITIF 2017			
Code	Libellé	Budget Primitif	
DEPENSES FONCTIONNEMENT			
011	CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	350 214	
012	CHARGES DE PERSONNEL	589 310	
023	INTERÊT ET LA SECTION D'INVESTISSEMENT	92 190	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 877	
60	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	126 743	
66	CHARGES FINANCIÈRES	63 308	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000	
TOTAL		1 248 288	

Budget primitif 2017				
Code	Libellé	Budget Primitif	Crédits réservés	Mo. 12
DEPENSES INVESTISSEMENT				
040	ÉQUIPEMENT CULTUREL	2 000	2 000	1 700
050	ÉQUIPEMENT	2 200	2 200	1 700
060	ÉQUIPEMENT PUBLIC	1 000	1 000	1 000
070	ÉQUIPEMENT	20 400	20 400	18 400
080	ÉQUIPEMENT	20 000	20 000	18 000
090	ÉQUIPEMENT	10 000	10 000	9 000
100	ÉQUIPEMENT	10 000	10 000	9 000
110	ÉQUIPEMENT	10 000	10 000	9 000
120	ÉQUIPEMENT	10 000	10 000	9 000
130	ÉQUIPEMENT	10 000	10 000	9 000
140	ÉQUIPEMENT	10 000	10 000	9 000
150	ÉQUIPEMENT	10 000	10 000	9 000
160	ÉQUIPEMENT	10 000	10 000	9 000
170	ÉQUIPEMENT	10 000	10 000	9 000
180	ÉQUIPEMENT	10 000	10 000	9 000
190	ÉQUIPEMENT	10 000	10 000	9 000
TOTAL		124 800	124 800	110 800

BUDGET PRIMITIF 2017				
Code	Libellé	Budget Primitif	Crédits réservés	Budget Comm. 2017
DEPENSES INVESTISSEMENT				
040	ÉQUIPEMENT CULTUREL	2 000	2 000	1 700
050	ÉQUIPEMENT	2 200	2 200	1 700
060	ÉQUIPEMENT PUBLIC	1 000	1 000	1 000
070	ÉQUIPEMENT	20 400	20 400	18 400
080	ÉQUIPEMENT	20 000	20 000	18 000
090	ÉQUIPEMENT	10 000	10 000	9 000
100	ÉQUIPEMENT	10 000	10 000	9 000
110	ÉQUIPEMENT	10 000	10 000	9 000
120	ÉQUIPEMENT	10 000	10 000	9 000
130	ÉQUIPEMENT	10 000	10 000	9 000
140	ÉQUIPEMENT	10 000	10 000	9 000
150	ÉQUIPEMENT	10 000	10 000	9 000
160	ÉQUIPEMENT	10 000	10 000	9 000
170	ÉQUIPEMENT	10 000	10 000	9 000
180	ÉQUIPEMENT	10 000	10 000	9 000
190	ÉQUIPEMENT	10 000	10 000	9 000
TOTAL		124 800	124 800	110 800

Conseil du 4 mai 2017

Résumé

SPORTS TERRAIN SYNTHETIQUE

PRESENTATION DU PROJET PAR MONSIEUR BOULAIN (Président de l'ASVHG)

Monsieur Yannick Boulain, Président de l'ASVHG, présente au Conseil Municipal, la réflexion du club de foot et de six communes pour le projet de réaliser un terrain synthétique en lieu et place du terrain d'entraînement de la commune de Vignoc. Ce projet serait porté avec le partenariat des communes de Hédé, Guipel, Langouet, Saint Gondran, Saint Symphorien et la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné.

URBANISME ZAC « VALLON DES FRESCHES » - CAHIERS DES CHARGES DES LOTS N°3-18, 1-17

Il est donné oralement certaines indications sur les futurs acquéreurs des lots 3-18, 1-17, informations contenues dans le cahier des charges.

URBANISME ELARGISSEMENT DE LA PROCEDURE DE PLUi – CHARTE DE GOUVERNANCE

La loi NOTRe du 7 août 2015 a entraîné l'élaboration d'un nouveau schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) pour le département d'Ille-et-Vilaine.

Par arrêté préfectoral du 14 novembre 2016, les communes d'Aubigné, d'Andouillé-Neuville, Feins, Gahard, Montreuil-sur-Ille, Saint Aubin-d'Aubigné, Mouazé, Sens de Bretagne et Vieux-Vy sur Couesnon ont intégré la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné au 1er janvier 2017.

Par délibération n 18/2017, le Conseil Communautaire du Val d'Ille-Aubigné a décidé d'étendre à la totalité du

périmètre actuel de la communauté, les modalités de collaboration avec les communes arrêtées par délibération N°256/2015 du 08/12/2015 et de demander aux conseils municipaux des communes membres d'autoriser leur Maire à signer la nouvelle charte de gouvernance.

FINANCES ASSOCIATIONS – SUBVENTIONS 2017

Laurence Blaise, Conseillère Déléguée expose au conseil municipal que les dossiers de demandes de subvention municipale ont été étudiés par le responsable des commissions « Sports-jeunesse », « affaires scolaires et périscolaires » et Monsieur le Maire.

Des critères non cumulatifs suivants ont permis de proposer un versement de subvention : la catégorie d'activité (sport, art ...), le nombre de vignocois de - 18 ans, le nombre de vignocois de + 18 ans, associations de Vignoc, associations hors commune etc... Le tableau des subventions attribuées est consultable en mairie.

RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC – RENOVATION PROGRAMME 2017

Gilles Lesage indique, qu'en vue de réduire la consommation d'énergie de la commune, il serait souhaitable d'envisager la rénovation de l'éclairage public. Certains luminaires particulièrement vétustes et consommateurs doivent être remplacés par du matériel performant.

ADMINISTRATION GENERALE

Consulter tableaux en mairie

Urbanisme

Vous avez un projet de construction, de rénovation et/ou d'agrandissement pour votre habitation ou autre. M Yves-Michel FRESNEAU, Architecte Conseiller, se fera un plaisir de vous aider gratuitement dans votre projet.

Ses permanences sont sur rendez-vous. Un planning de ces permanences est consultable en mairie.

Permis de construire et de travaux

- GOUPIL Gilbert, La dorbelaïs : Carport le 25/04/2017
- MOREAU Yannick et Rozenn, ZAC Vallon des Fresches, lot n°3-12 : maison individuelle le 22/05/2017
- GENY Aymeric / SICARD Anaëlle, allée de la clinerie : maison individuelle le 23/05/2017
- MICHEL Arnaud / MICHEL-LEROUX Sophie, ZAC Vallon des Fresches, lot n°3-04 : maison individuelle le 29/05/2017
- JAN Stéphane et Véronique, ZAC Vallon des Fresches, lot n°2-25 : maison individuelle le 01/06/2017
- CHAUVIN Céline, ZAC Vallon des Fresches, lot n°3-16 : maison individuelle le 15/03/2017

Déclarations préalables

- Mairie de Vignoc, 10/12/14 rue des écoles : Rénovation de la salle polyvalente 04/05/2017
- DEMAY Marcel, 12 allée des roses : Ravalement 16/05/2017
- DUBOIS Gaël, 3 rue de trémusson : Abri de jardin 23/05/2017
- LAMAZURE David, 10 allée des roses : Clôture 29/05/2017
- GAUTIER Jean-Noël, 12 rue des roseaux : Extension 08/06/2017
- COSTA Solenn / LE GUILLOU Ewen, La couardière : Changement de menuiseries 15/06/2017
- HAVET Yannick, 1 impasse de vauléon : Pergola 15/06/2017
- Mairie de Vigno, Le clos fringan : Abri de jardin 23/06/2017
- SCI du Tertre, 20 rue du tertre : Rénovation d'un hangar 26/06/2017

Conciliateur de justice

Son rôle est de vous recevoir, à votre demande, en cas de litige entre particuliers et de tenter un règlement amiable de votre différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance. Il intervient également sur des problèmes de voisinage (clôtures, haies, bruits et autres nuisances) ou dérivants des contrats (vente non conforme à la commande, défaut de délivrance, prestation de service mal exécutée...), ainsi que sur des litiges entre propriétaires et locataires.

- Mr JOUAN assure deux permanences par mois, sur rendez-vous à la mairie de Hédé-Bazouges, le mardi de 9h à 12h.
Prendre contact auprès de la mairie au 02.99.45.46.18.
- Mr RIMASSON assure tous les 15 jours à la mairie de La Mézière le vendredi de 9h30 à 12h30.
Prendre contact au 02.99.69.33.36.

Mairie

12, rue des Ecoles - 35630 Vignoc
Tél. : 02 99 69 82 46 - Fax. : 02 99 69 86 94
mairie.vignoc@orange.fr

En cas d'urgence, composez le 02 99 69 82 46 (répondeur mairie), un numéro d'urgence vous sera donné

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	
				14h30 18h30	

Point Poste

Les principaux services de la poste (recommandé, colis, retrait argent etc...) se font au Bar-Tabac "Le Refuge".

Numéros urgences

Pompiers départementaux	18
Pompiers de Gévezé	02 99 69 02 02
Gendarmerie	17
Gendarmerie de Hédé	02 99 45 45 61
SAMU-Médecin de garde	15
Centre anti-poison	02 99 59 22 22
Allo Enfance maltraitée	08 00 05 41 41
SIDA info services	08 00 84 08 00
SOS viols	08 00 05 95 95
Chenil service - SACP	02 99 60 92 22

Déchetterie

Les horaires d'été de la déchetterie : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 18h.

La déchetterie se situe allée de la Villouyère (direction vers le parc de loisirs).

On y dépose uniquement les déchets verts (tonte, taille de haies ou d'arbustes, déchets de jardin), sans les sacs.

Déchetterie de Tinténac

- > Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 14h-17h*
- > Vendredi, samedi : 9h-12h/14h-17h*

*Fermeture à 18h en horaire d'été.

Bibliothèque horaires d'été

Du 10 au 30 juillet : mercredi 16h30 - 18h00 et samedi 10h30 - 12h00

Du 31 juillet au 20 Août : bibliothèque fermée
A partir du 21 Août : horaires habituels.

Tél. : 02 99 69 82 37
bibliotheque@vignoc.fr

Bulletin municipal de Vignoc
Mairie - Rue des écoles - 35630 Vignoc
Tél. : 02 99 69 82 46

Responsables de la publication :
JeanLe Gall

Dépôt légal en cours - *Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.*



Dates à retenir

MANIFESTATIONS À LA SALLE POLYVALENTE

Samedi 2 septembre : Forum des associations de 9h à 13h

Horaires d'été de la Mairie :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et le vendredi après-midi de 14h30 à 18h30.

Fermeture uniquement les samedis du 8 juillet au 26 août 2017 inclus.

Etat civil

NAISSANCES

GICQUEL Melwan 9 rue du pont né le 08 juin 2017

DECES

DAUVERGNE Léon 7 allée de la villouyère le 15 mai 2017
DUMOULIN ép FONTAINE Tania La trubailière le 13 juin 2017
RICHE ép HOUAL Jeannine Vauléon le 23 juin 2017

MARIAGE

Eric SOROKA et Delphine MARCASTEL, 3 rue de Gévezé, le 26 mai 2017
Sakher MOHAMED et Guilhemine GOTTIS, 32 allée des champ Briant d'Ahaut, le 1^{er} juillet 2017

RAPPEL

Ramassage des ordures ménagères

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les ordures ménagères sont ramassées **le mercredi** et les déchets recyclables **le jeudi** tous les 15 jours les semaines impaires.

Les sacs et poubelles sont à sortir la veille.

Véronique coiffure

Exceptionnellement, le salon fermera à 13h00, le samedi 22 juillet.

CONGES ANNUELS

Fermeture : samedi 29 juillet à 17h00.
Réouverture : mardi 22 août à 9h00.

Assistante sociale

Vous pouvez contacter le CDAS de Saint-Aubin-d'Aubigné au 02 99 02 37 77 tous les jours (sauf le week-end) de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Infirmières libérales

- Mme LELAY Yolande
La Trubailière - 35630 VIGNOC
Tel : 02 99 69 83 37
- Mme COLIN Estelle
5 allée de la fontaine - 35630 Vignoc.
Tel : 07 88 53 12 50